

CHARTRE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS M1 DE MASTER MEEF SECOND DEGRE 2023-2024

Destinataires :

- le stagiaire
- le chef d'établissement d'accueil
- les tuteurs (référent Inspé et référent établissement)
- les responsables universitaires des MASTER MEEF

Textes de référence fondateurs de la charte

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, MEN - DGESCO A3-3

Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF).

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

Présentation générale des stages inscrits dans la formation des étudiants M1 du Master MEEF

Les stages font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 MEEF second degré se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation dans le 2nd degré. Ils doivent assurer aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils sont articulés avec les unités d'enseignement : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice, analyse de l'activité et recherche. Pour ces étudiants, le stage s'effectue dans un volume de six semaines dont la progressivité et les périodes sont décrites plus loin. Le stage contribue à l'obtention d'ECTS.

Les stages du M1 :

Les stages de première année de Master prennent la forme de stages de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Stage 1 : stage de découverte de l'environnement professionnel (une semaine du 9 octobre 2023 au 13 octobre 2023).

OBJECTIFS	Appréhender l'établissement comme organisation au service de la réussite de tous les élèves : son environnement socio-économique, son public, ses missions, ses priorités, ses objectifs, ses instances, ses spécificités, ses projets. Identifier les compétences professionnelles à développer pour mener à bien sa mission d'enseignant ou de CPE au travers d'une politique locale, d'un projet d'établissement.
Obligations de l'étudiant stagiaire	1) Se présenter au chef d'établissement et à son tuteur. 2) Prendre connaissance des documents qui permettent de connaître l'établissement et ses caractéristiques (projet d'établissement, contrat d'objectifs, modalités de suivi des élèves ...). 3) Rencontrer les différents acteurs de l'établissement et identifier leur rôle dans le fonctionnement de l'EPL (enseignants, service vie scolaire, équipe médico-sociale, service gestionnaire, équipe de direction, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) ...). 4) Repérer une problématique transversale particulièrement travaillée dans l'établissement d'accueil, qui sera exploitée au retour du stage. Exemples : le traitement de la difficulté scolaire, l'accompagnement personnalisé, le PDMF, l'évaluation, le socle commun, la démarche de projet, les liaisons, les enseignements transversaux, l'accueil des élèves en situation de handicap, la question de la sanction, le climat scolaire...

	5) Suivre une classe pendant une journée 6) Observer tous les niveaux d'enseignement du tuteur
Rôle de l'EPL	Accueillir le stagiaire, le présenter aux équipes. Mettre des documents à sa disposition (projet d'établissement, contrat d'objectifs...) Favoriser la participation de l'étudiant à des réunions d'équipe.
Missions du tuteur	Organiser au préalable à la semaine de stage le planning du temps de travail avec l'étudiant, la journée de suivi d'une classe Accueillir le stagiaire et favoriser son intégration dans l'EPL Faciliter la prise d'information de l'étudiant dans le cadre de la problématique transversale choisie. Fournir au stagiaire tout élément permettant d'analyser les séances et les activités d'apprentissage des élèves (documents élèves, préparations de cours...) Prévoir un temps de synthèse et programmer la période suivante
Rôle de l'Inspé	Construire avec le stagiaire des axes d'observations (activité des élèves, posture du professeur, engagement dans les apprentissages, ...) Organiser des exploitations formalisées du stage sur l'année en lien avec chaque unité d'enseignement. Accompagner les tuteurs dans leur mission d'accueil et de formation.

Stage 2 : stage d'observation et de pratique accompagnée (deux semaines du 27 novembre 2023 au 8 décembre 2023) sauf pour les M1 Sciences Physiques : stage filé le lundi, du 6 novembre 2023 au 8 décembre 2023 et sauf pour les M1 EPS : stage filé le jeudi matin du 9 novembre au 21 décembre 2023 incluant une semaine de stage massé du 4 au 8 décembre 2023 .

OBJECTIFS	Appréhender la notion de parcours de formation d'élèves dans le secondaire. Connaître les modalités du suivi pédagogique et éducatif des élèves dans l'établissement Prendre en charge progressivement un groupe classe.
Obligations de l'étudiant stagiaire	Participer à des activités pédagogiques en classe dans un premier temps en s'appropriant la préparation du tuteur, puis en co-concevant une séance ou une partie de séance. Co-animer puis animer une partie de séance, une séance. Approfondir la réflexion autour de l'évaluation des acquis des élèves en interrogeant les modalités de suivi et d'évaluation des élèves (mise en œuvre du socle, évaluation par compétences, relations aux familles, remédiations proposées...) en concevant des supports ou des situations d'évaluation, en participant à des réunions d'équipe (conseil de classe, conseil de professeurs...) Comprendre et analyser l'activité de l'enseignant et des élèves en classe - en prélevant des traces d'activités dans le cadre de la classe (celles de l'enseignant, les siennes ou celles des élèves) en vue de leur analyse et de leur exploitation au sein de l'Inspé ; - en assurant progressivement des séances d'enseignement permettant de s'approprier des gestes professionnels (gestion de classe, gestion des apprentissages, évaluation...)
Rôle de l'EPL	Accueillir le stagiaire, présenter le planning et les objectifs de la période en étroite relation avec le tuteur. Présenter les modalités de suivi des élèves. Favoriser la participation de l'étudiant à des réunions d'équipe. Prévoir un temps de synthèse en fin de période et construire la période suivante.
Missions du tuteur	Communiquer au stagiaire tous les supports nécessaires à la conduite d'une séquence ou d'une séance et donner progressivement sa place au stagiaire dans la conception de ces supports. Faire participer le stagiaire à des activités pédagogiques en classe dans un premier temps en co-animation puis animation seul de parties de séances puis de séances. L'étudiant doit assurer au moins deux séances d'enseignement. Travailler à la conception d'une séance ou d'une partie de séance (co-conception avec le stagiaire). Fournir au stagiaire tout élément permettant d'analyser les séances (documents élèves, préparations de cours, productions d'élèves, ...) Aménager des temps de travail commun permettant une analyse des documents utilisés, des séances

	observées et des séances réalisées par le stagiaire (pratique du professeur et activité des élèves). Prévoir un temps de synthèse et programmer la période suivante. Dans la mesure du possible, et en présence du tuteur-ice, inciter le stagiaire à explorer les interfaces numériques relatives aux missions du professeur : pronotes, E-lyco, itslearning, afin de renseigner le cahier de textes, les notes et / ou compétences des élèves, ou tout autre outil de communication
Rôle de l'Inspé	Affiner avec les stagiaires les axes d'observation (gestion de l'hétérogénéité, activité des élèves, posture du professeur, construction des apprentissages ...). Apprendre à construire une séance. Apprendre à conduire une analyse réflexive. Organiser des exploitations formalisées du stage en ce qui concerne les contenus pédagogiques et didactiques, les pratiques d'évaluation des élèves, la dimension éducative. Organiser des exploitations formalisées du stage en ce qui concerne les parcours de formation et les contenus éducatifs (laïcité, éducation à la citoyenneté et à la santé, lutte contre les violences scolaires et les discriminations, mission du CPE au sein de l'EPLE, ...)
Évaluation	Le stagiaire rendra compte de ce stage dans le cadre des autres blocs de formation. Il dégagera des éléments, issus de ses observations, de son expérience et de ses analyses, pour nourrir le rapport de stage.

Stage 3 : stage de pratique accompagnée (deux semaines du 5 février 2024 au 16 février 2024) sauf pour

- les M1 SVT : stage filé le lundi, du 8 janvier 2024 au 23 février 2024
- les M1 Sciences –Physiques stage filé le lundi, du 22 janvier au 2 février 2024, puis 2 semaines de stage massé du 5 février 2024 au 16 février 2024 puis 1 stage filé du 19 au 23 février 2024)
- les M1 EPS stage filé le jeudi matin, du 11 janvier 2024 au 22 février 2024 incluant 1 semaine de stage massé du 12 au 16 février 2024

OBJECTIFS	Concevoir et prendre en charge une séquence d'enseignement devant une ou plusieurs classes en présence du tuteur. Analyser sa pratique professionnelle.
Obligations de l'étudiant stagiaire	S'approprier les documents spécifiques à la discipline (textes officiels, modalités d'évaluation en vigueur, ...). Collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'au moins une séquence d'enseignement s'inscrivant dans la progression annuelle en tenant compte des outils et supports habituellement utilisés (ENT, TBI, laboratoires ...). Assurer l'enseignement pour une ou plusieurs classes sur une durée minimale de 6 heures. Conduire une analyse réflexive sur sa pratique. Envisager le recueil des données en vue du mémoire. Co-concevoir une évaluation avec le tuteur
Rôle de l'EPLE	Accueillir le stagiaire, présenter le planning et les objectifs de la période en étroite relation avec le tuteur. Présenter les modalités de suivi des élèves. Favoriser la participation de l'étudiant à des réunions d'équipe. Prévoir un temps de synthèse en fin de période et construire la période suivante.
Missions du tuteur	Anticiper avec le stagiaire les contenus d'enseignement traités pendant la période de stage. Aider à la conception et à la construction des enseignements. Orienter la réflexion du stagiaire sur les questions liées à l'évaluation des élèves. Accompagner le stagiaire dans l'analyse réflexive de son activité. Laisser une autonomie grandissante au stagiaire. Prévoir un temps de synthèse et programmer la période suivante Compléter la fiche bilan et la renvoyer à l'Inspé
Rôle de l'Inspé	En lien avec le tuteur, accompagner l'étudiant dans l'anticipation de son intervention devant élèves. Organiser des exploitations formalisées du stage en ce qui concerne les contenus pédagogiques et didactiques, la dimension éducative et les pratiques d'évaluation des élèves.

	Accompagner les tuteurs dans leur mission d'accueil et de formation en leur fournissant une fiche bilan à compléter
Évaluation	Le stagiaire rendra compte de ce stage dans le cadre des autres blocs de formation. Il dégagera des éléments, issus de son expérience et de ses analyses, pour nourrir le rapport de stage. Un écrit du tuteur établissement n'excédant pas une page (sous la forme d'un bilan dégageant des points forts et des axes de progrès rendra compte au stagiaire de son évolution sur cette période de stage. Ce bilan sera visé par le chef d'établissement qui pourra éventuellement y apporter des compléments. Une copie sera adressée à l'Inspé.

Stage 4 : stage de pratique accompagnée (une semaine du 15 avril 2024 au 19 avril 2024) sauf pour les M1 SVT : stage filé le lundi, du 11 mars au 3 mai 2024 et les M1 Sciences Physiques : stage filé le lundi, du 11 mars au 19 avril 2024, et les M1 EPS : stage filé le jeudi matin, du 14 mars au 18 avril 2024

OBJECTIFS	Concevoir et prendre en charge une séquence d'enseignement en présence du tuteur. Analyser sa pratique professionnelle.
Obligations de l'étudiant stagiaire	Concevoir et mettre en œuvre une séquence Conduire une analyse réflexive de sa pratique
Rôle de l'EPL	Accueillir le stagiaire, présenter le planning et les objectifs de la période en étroite relation avec le tuteur. Présenter les modalités de suivi des élèves. Favoriser la participation de l'étudiant à des réunions d'équipe. Prévoir un temps de synthèse en fin de période.
Missions du tuteur	Anticiper avec le stagiaire les contenus d'enseignement traités pendant la période de stage. Echanger en amont sur la préparation du stagiaire. Accompagner le stagiaire dans son analyse réflexive suite à sa mise en œuvre. Confier en responsabilité une classe sur plusieurs séances consécutives. Valider l'évaluation prévue. Prévoir un temps de synthèse. Compléter la fiche bilan et la renvoyer à l'Inspé
Rôle de l'Inspé	S'appuyer sur l'écrit du tuteur pour identifier les axes de progrès à mettre en œuvre au stage 4. Poursuivre l'accompagnement de l'étudiant dans l'anticipation de ses interventions devant élèves. Accompagner les tuteurs dans leur mission d'accueil et de formation en leur redonnant la fiche bilan à compléter
Évaluation	Le stagiaire rendra compte de ce stage dans le cadre des autres blocs de formation. Il dégagera des éléments, issus de ses observations, de son expérience et de ses analyses, pour nourrir le rapport de stage. Un écrit du tuteur établissement n'excédant pas une page (sous la forme d'un bilan dégageant des points forts et des axes de progrès rendra compte au stagiaire de son évolution sur cette période de stage. Ce bilan sera visé par le chef d'établissement qui pourra éventuellement y apporter des compléments. Une copie sera adressée à l'Inspé.